



COMITE SYNDICAL DU 5 DECEMBRE 2017 A 14H à St Denis de Cabanne

COMPTE RENDU

Date de convocation : 28/11/2017
Lieu : Mairie de St Denis de Cabanne

Membres présents (11) :

LAMARQUE Michel	(Charlieu Belmont Communauté)
VALORGE René	(Charlieu Belmont Communauté)
PALLUET Joël	(Charlieu Belmont Communauté)
ARRIAT Marie-Noële	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
DAUBARD Christian	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
GRISARD Bernard	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
MALHERBE Pascale	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
THOMAS Robert	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
DURIAU Pierre	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
MORIN Alain	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
TERNISIEN Sylviane	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)

Excusés :

LACROIX Jérémie	(Charlieu Belmont Communauté)
LABOURET Jean	(Charlieu Belmont Communauté)
CANNET Michel	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
MATRAY Jean-Luc	(Charlieu Belmont Communauté)
MENICHON Jacky	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
AUVOLAT Pierre	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)

Autre présent :

DECHAVANNE Céline	(Chargée de mission - SYMISOA)
-------------------	--------------------------------

M. LAMARQUE, le président, accueille les délégués et dresse la liste des excusés. Il aborde ensuite l'ordre du jour.

1- Approbation du compte-rendu du comité syndical du 2 novembre 2017

Le compte rendu n'appelle aucune remarque.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

2- Débat d'orientation budgétaire

Le Rapport d'Orientation Budgétaire a été adressé aux délégués avant la réunion. Il est parcouru et commenté en séance.

M. GRISARD revient sur le projet de réhabilitation de la Genette à La Clayette, qui fait partie des investissements programmés en 2018, et insiste sur le souhait de la Communauté de Communes d'être étroitement associée à l'avancée du projet. M. LAMARQUE approuve le besoin d'une forte collaboration et rappelle l'importance de désigner un chef de projet à la Communauté de communes, étant donné la complexité du dossier, et la multitude des intervenants. Le SYMISOA ne pouvant assumer ce rôle pour l'ensemble du projet, mais seulement pour la partie des travaux consacrée à la rivière.

Le ROB ne provoque pas d'autre remarque.

3- Demandes de subventions 2018

- Fonctionnement des postes d'animation

L'Agence de l'eau Loire Bretagne finance les postes d'animation : chargée de mission, 2 techniciens de rivière, et adjointe administrative, à hauteur de 60% des salaires chargés + 60% d'un forfait de fonctionnement par poste (10 000€/an à 12 000€/an).

La Région Bourgogne Franche Comté finance également en partie les postes (#11%).

La dépense prévisionnelle pour 2018 est de 196 200 € TTC pour le fonctionnement des 4 postes.

- Travaux d'entretien

Les travaux d'entretien des cours d'eau en 2018 concernent près de 30 km de rivière, pour un budget de 24 000€TTC (travaux réalisés en régie).

L'Agence de l'eau finance ces travaux à hauteur de 40%.

- Programme de mise en défens

Les travaux de mise en défens et de plantations 2018 concernent près de 8 km de berges sur les Sornins amont (partie Rhône), pour un budget de 211 636 €HT (travaux en régie avec appui d'un pelleteur).

L'Agence de l'eau finance ces travaux à hauteur de 60%.

- Fauche de la renouée

Les travaux 2018 de ce programme concernent la poursuite des fauches répétées sur les 4 foyers stratégiques sur le Sornin à St Maurice et sur le Botoret à Chauffailles, pour un budget de 16 200€TTC (travaux réalisés en régie).

L'Agence de l'eau finance ces travaux à hauteur de 40%.

- Réseau de suivi des débits

Pour 2018, cette action consiste à l'entretien et à la supervision des stations automatiques, ainsi qu'à l'installation de 11 échelles limnimétriques complémentaires. Le budget est de 19 423€TTC. L'Agence de l'eau finance ces travaux à hauteur de 60%.

- Animation du PAEC Sornin Brionnais

Pour l'année 2018 et sur le territoire concerné par le PAEC Sornin Brionnais, une intervention de la Chambre d'Agriculture aura lieu en complément des animations gérées en direct par les techniciens du SYMISOA, pour un budget de 3000€TTC.

L'Agence de l'eau finance ces travaux à hauteur de 60%.

- Appel à projet du département de la Loire 2018

Les travaux prévus cette année dans le cadre du contrat de rivière Sornin Jarnossin, qui sont éligibles à l'appel à partenariat du département, concernent l'entretien des cours d'eau pour un linéaire de 12 700 ml dans la Loire – montant éligible de 1.5€ / ml, soit 19 050€, à un taux de 47.76%, soit une subvention prévisionnelle de 9 098.28€.

Les délégués approuvent à l'unanimité ces demandes de subvention.

4- Attribution du marché à bons de commande pour les travaux d'impression

Suite à la consultation, 2 offres ont été reçues.

L'analyse des offres est la suivante :

Rappel des critères de sélection des offres :

Note délai : 20% - Note technique 20% - Prix 60%

Prestataire	Valeur technique de l'offre			Prix des prestations		Note globale/100
	Délais / 20	Note technique, références /20	NOTE TECHNIQUE/40	Montant (€HT)	NOTE PRIX/60	
LES ARTS GRAPHIQUES (St Romain la Motte – 42)	20,00	20,00	40,00	4 870,00 €	42,93	82,93
IMPRIMERIE CLAYETTOISE (La Clayette – 71)	20,00	10,00	30,00	3 484,50 €	60,00	90,00

Les délégués décident à l'unanimité d'attribuer le marché à l'Imprimerie Clayettoise.

5- Gratification des stagiaires 2018

Pour 2017, la règle était la suivante :

- Moins de 4 semaines de stage : pas d'indemnité
- De 4 à 7 semaines de stage : 75€/semaine
- A partir de 8 semaines de stage : 546€/mois (la réglementation impose 15% du plafond horaire de la sécurité sociale).

Pour 2018, il est proposé :

- Moins de 4 semaines de stage : pas d'indemnité
- De 4 à 7 semaines de stage : 75€/semaine
- A partir de 8 semaines de stage : 578€/mois (actualisation du plafond horaire de la sécurité sociale).

Les délégués approuvent à l'unanimité les modalités d'indemnisation des stagiaires pour l'année 2018.

6- Questions diverses

- **Point sur les travaux en cours**

- l'équipe termine la pose de clôtures sur le Pontbrenon à Coublanc d'ici fin décembre. Des plantations auront lieu en janvier si la météo le permet.
- En parallèle, des travaux d'entretien sont réalisés (mortalité de frênes + reprise d'une berge sur le Chandonnet)

- **Indemnités au percepteur**

Les délégués décident à l'unanimité d'attribuer l'indemnité au taux de 50%.

- **Soirées 'jardiner sans pesticide' :**

- 8 mars 2018 : CHARLIEU (à confirmer)
- 13 mars 2018 : BELMONT (à confirmer)
- 20 mars 2018 : LIGNY
- 29 mars 2018 : VARENNES/DUN

- **Courrier aux parlementaires relatif au budget des Agences de l'Eau**

3 réponses ont été reçues de Mmes Cukierman et Sarles, et de M. Bonne.

- **Consultation des banques : emprunt pour l'achat d'un local à Pouilly**

- Caisse d'Epargne → ne fait pas d'offre
- La Banque Postale → attente réponse
- Crédit Foncier → ne finance pas ce type d'opération
- Crédit Mutuel → attente réponse
- Groupama → prêts seulement aux particuliers

- Le Crédit Agricole propose une offre :

165 000€	15ans	20ans
Taux fixe :	1,21%	1,43%
Remboursement du capital constant possible		
Coût crédit :	180 978€	190 059€
Frais dossier : 0.10% (165€)		

Les délégués décident à l'unanimité de bloquer ces conditions. Une délibération sera prise en février après le vote du budget pour autoriser la signature du prêt

Le prochain comité syndical est fixé au mardi 6 février 2018 à 14H.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.

Compte rendu affiché le :

